

DIAGNOSTIC

ACCUEIL ET INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX À MARSEILLE : CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES TERRITORIALES

*Diagnostic réalisé par le groupe
étudiants internationaux du Conseil
Marseillais de la Vie Etudiante*



VILLE DE
MARSEILLE

INTRODUCTION

« Étudier à l'étranger, c'est expérimenter à la fois une opportunité académique et une vulnérabilité sociale » (Mazzella Sylvie. La mondialisation étudiante. 2009).

Sylvie Mazzella, sociologue spécialiste des migrations étudiantes, met en évidence la double réalité à laquelle sont confrontés les étudiants internationaux : si la mobilité représente une chance académique et culturelle, elle conduit également à des difficultés économiques, sociales et administratives.

Par étudiants internationaux, nous entendons les personnes qui choisissent de suivre tout ou une partie de leurs études dans un pays autre que leur pays d'origine. À Marseille, grande métropole universitaire et carrefour méditerranéen, ce public représente une part importante des étudiants et participe activement au rayonnement international du territoire. Toutefois, cette attractivité académique et territoriale ne garantit pas systématiquement des conditions d'accueil et d'installation favorables. Au contraire, de nombreux étudiants internationaux se heurtent à des obstacles qui fragilisent leur parcours universitaire et leur intégration sociale.

Ces difficultés individuelles ne peuvent être dissociées du cadre institutionnel dans lequel s'inscrit l'accueil des étudiants internationaux. En France, la politique d'attractivité repose sur une pluralité d'acteurs ministériels dont les logiques et priorités peuvent parfois entrer en dissonance. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche poursuit des objectifs d'excellence académique et de rayonnement universitaire, cherchant à attirer les meilleurs talents à l'échelle mondiale. À l'inverse, le ministère de l'Intérieur aborde la mobilité étudiante sous l'angle du contrôle de l'immigration et de la sécurité, ce qui se traduit par des procédures administratives souvent contraignantes pour celles et ceux qui choisissent de venir faire leurs études en France. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, quant à lui, mobilise l'accueil des étudiants internationaux comme un levier de diplomatie d'influence et de promotion de la francophonie. Cette superposition d'acteurs et d'objectifs contribue par conséquent à rendre la politique globale d'accueil parfois peu lisible et difficilement cohérente pour les étudiants concernés.

Dans ce contexte, il convient de s'interroger sur la problématique suivante : est-ce que les dispositifs d'accueil et d'accompagnement à Marseille répondent réellement aux besoins et favorisent l'intégration des étudiants internationaux ?

Afin de répondre à cette question, nous commencerons par présenter le profil des étudiants internationaux et les difficultés qu'ils rencontrent tout au long de leur parcours universitaire à Marseille. Dans un second temps, nous analyserons les dispositifs d'accompagnement mis en place par les acteurs institutionnels et associatifs. Enfin, nous envisagerons les perspectives d'amélioration et formulerons des recommandations pour renforcer l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux.



Méthodologie 04

Acteurs institutionnels et associatifs œuvrant pour l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux à Marseille 05

Présentation des étudiants internationaux 07

Les problématiques et difficultés rencontrées par les étudiants internationaux 09

Perspectives et recommandations 13

Conclusion 14

MÉTHODOLOGIE

Pour réaliser ce diagnostic sur les conditions de vie et d'intégration des étudiants internationaux à Marseille, nous avons combiné plusieurs approches qualitatives afin de croiser les points de vue des acteurs institutionnels et des étudiants eux-mêmes.

Tout d'abord, nous avons mené, durant plusieurs mois, des entretiens semi-directifs avec différents acteurs impliqués dans l'accueil et le suivi des étudiants internationaux. Ces échanges ont permis de mieux comprendre la complémentarité de leurs missions et la manière dont ils interviennent à différentes étapes du parcours des étudiants. Nous avons rencontré:

- Le Crous d'Aix-Marseille-Avignon
- Le Rectorat d'Aix-Marseille
- La Direction des Relations Internationales (DRI) d'Aix-Marseille Université
- L'association Cop 1
- L'association Réseau Université Sans Frontière (RUSF)

De plus, d'autres acteurs ont été contactés, comme Campus France et Guinée à Marseille, mais ces sollicitations n'ont pas abouti à des auditions. De plus, une demande de remontée des données a été envoyée par la Ville de Marseille aux établissements d'enseignement supérieur du territoire dans le but d'obtenir des informations complémentaires. Peu d'établissements y ont répondu favorablement.

Nous avons également organisé plusieurs sessions de travail en interne au sein du CMVE. Ces sessions de brainstorming ont permis de réfléchir à la vie et à l'intégration des étudiants internationaux, d'identifier les principales problématiques et de construire des outils d'analyse tels que des grilles d'entretien.

En complément, nous avons produit un podcast en collaboration avec Radio Grenouille, incluant des interviews de plusieurs étudiants internationaux. Cette démarche a permis de donner la parole directement aux jeunes concernés, de recueillir leurs expériences de terrain et de documenter des situations concrètes de leurs vies.

Limite de la méthodologie

Cette méthodologie pour réaliser le diagnostic présente plusieurs limites. Tout d'abord, l'accès à des données chiffrées fiables et homogènes sur les étudiants internationaux à l'échelle du territoire a été limité, en raison de la diversité des sources et du manque de données centralisées. L'accès aux informations et aux acteurs a, en effet, varié selon les institutions. Enfin, l'étude n'a pas permis d'analyser l'ensemble des dispositifs d'accueil et d'accompagnement mis en place par tous les établissements d'enseignement supérieur du territoire. Ces éléments limitent ainsi le caractère exhaustif du diagnostic.

ACTEURS INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS ŒUVRANT POUR L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX À MARSEILLE

A. LES ACTEURS ET DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS

1.1 LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES (DRI) ET CAMPUS FRANCE

À Marseille, plusieurs acteurs institutionnels participent à la mise en place de dispositifs spécifiques afin de faciliter l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux.

D'une part, Campus France intervient principalement en amont de l'arrivée des étudiants sur le territoire. L'agence assure une communication ciblée à l'international à travers des webinaires, des guides pratiques et des informations détaillées sur les démarches administratives nécessaires. C'est le cas de l'obtention du visa, la recherche de logement, l'inscription universitaire et l'accès aux droits sociaux.

De son côté, la DRI d'Aix-Marseille Université prend le relais à l'arrivée des étudiants sur les campus. Elle déploie des dispositifs d'accueil comme le Welcome Desk pour accompagner concrètement les étudiants dans leurs démarches administratives : inscription universitaire, ouverture des droits à la sécurité sociale, aides au logement (CAF, CROUS) ou encore création d'un compte bancaire. Cet accompagnement se poursuit tout au long de l'année grâce à un suivi personnalisé pour certains profils, une orientation vers des cours de Français Langue Étrangère (FLE) et la promotion de dispositifs favorisant l'intégration sociale, tels que le Buddy Program ou les actions menées en collaboration avec les associations étudiantes comme l'Erasmus Student Network.

1.2 LE CROUS D'AIX-MARSEILLE AVIGNON

Le CROUS d'Aix-Marseille Avignon intervient également pour faciliter l'accès aux logements universitaires. Il attribue en effet des bourses pour les étudiants éligibles et permet de bénéficier de repas à tarif réduit. Les étudiants sont aussi orientés vers des dispositifs de sécurisation du logement, comme la garantie locative VISALE. En matière de santé mentale, le CROUS met à disposition un accompagnement social et des consultations auprès de psychologues partenaires, dont une partie est financée par la Ville de Marseille, et s'appuie également sur un dispositif national d'écoute. De plus, des actions favorisant l'intégration étudiante sont financées par la CVEC (Contribution Vie étudiante et de Campus) notamment à travers des événements culturels et des actions de prévention, en particulier contre les violences sexistes et sexuelles. Toutefois, certaines limites persistent, notamment dans l'accessibilité de l'information : les sites web sont peu traduits et le manque de personnel anglophone constitue un frein pour de nombreux étudiants internationaux.

1.3 LE RECTORAT DE L'ACADEMIE D'AIX MARSEILLE

Le Rectorat joue également un rôle central dans l'accompagnement des étudiants internationaux car il assure la coordination et la régulation à l'échelle académique. En effet, le Recteur, représentant de l'État et Chancelier des Universités, supervise le système

d'enseignement supérieur, contrôle le budget des établissements et veille au respect de la légalité. Il préside de même les conseils d'administration des CROUS de Nice et d'Aix-Marseille-Avignon, garantissant ainsi la cohérence entre les politiques de vie étudiante et les orientations nationales. En matière de dispositifs, la structure encourage la mise en place de guichets uniques dans les établissements, permettant de centraliser les démarches administratives liées au séjour, à l'assurance et au logement. Cependant, aucun dispositif spécifique n'est encore consacré à la santé mentale des étudiants internationaux, ce qui constitue un enjeu important à développer.

B. LES ACTEURS ASSOCIATIFS

À côté des dispositifs institutionnels, le Réseau Universités Sans Frontières (RUSF) intervient directement auprès des étudiants étrangers en difficulté en offrant un soutien juridique individualisé, notamment par l'aide à la compréhension des procédures administratives, la rédaction de courriers et la médiation avec les Préfectures. Elle apporte également une aide matérielle ponctuelle et peut mobiliser des solutions d'hébergement d'urgence grâce à un réseau de partenaires. Au-delà de l'assistance individuelle, le RUSF mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer afin d'alerter sur les conditions d'accueil des étudiants étrangers et d'interpeller les pouvoirs publics.

D'autre part, l'association marseillaise COPI intervient auprès des étudiants en situation de précarité en apportant une aide à la fois matérielle, sociale et humaine. Elle assure, en effet, la distribution de produits de première nécessité (alimentation, produits d'hygiène, vêtements, fournitures) et propose un accompagnement administratif pour orienter les étudiants vers les dispositifs existants et les aider dans leurs démarches liées aux bourses, au logement ou à la santé. De plus, cette association milite activement contre l'isolement en organisant des événements solidaires et culturels favorisant le lien social. Elle offre également un espace d'écoute et un soutien psychologique, avec une orientation vers des professionnels lorsque cela est nécessaire.

Enfin, plusieurs associations communautaires contribuent à l'intégration sociale et culturelle des étudiants internationaux à Marseille. Guinée à Marseille accompagne les étudiants guinéens en proposant un soutien administratif, des activités culturelles et sportives, ainsi que des temps d'échange pour favoriser l'entraide au sein de la communauté. La Fédération Ivoirienne d'Aix-Marseille organise également des rencontres interculturelles, des événements festifs et des ateliers de soutien pour les étudiants ivoiriens et africains, renforçant leur réseau social et facilitant leur adaptation sur le territoire. D'autres associations représentant les communautés sénégalaise, malienne ou camerounaise offrent un appui similaire en matière d'information, de soutien quotidien et de promotion de la culture de leurs pays d'origine.

2

PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

A. CADRE LÉGISLATIF NATIONAL, MODALITÉS D'ACCUEIL ET STATUT DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EN FRANCE

1. LES MODALITÉS D'ACCÈS ET DE SÉLECTION

L'accueil des étudiants internationaux en France s'appuie sur un cadre administratif et juridique structuré qui encadre l'accès aux formations, le séjour sur le territoire et l'égalité des droits au sein de l'enseignement supérieur. L'entrée dans les études supérieures repose sur plusieurs dispositifs officiels d'admission. Pour l'accès en première année de licence, la plateforme nationale Parcoursup constitue la voie obligatoire, permettant aux étudiants étrangers de formuler des vœux et d'être examinés selon les mêmes critères que les étudiants français. Pour les étudiants provenant de pays partenaires, une procédure dédiée nommée Études en France (procédure CEF) centralise la candidature, le traitement administratif, l'entretien et la demande de visa, facilitant et standardisant l'ensemble du parcours. Enfin, pour l'accès en master ou en doctorat, les démarches sont généralement gérées directement par les établissements, qui appliquent leurs propres critères de sélection académique.

À la différence de certains pays qui restreignent l'accueil par des quotas territoriaux, la réglementation française précise clairement qu'il n'existe pas de quotas régionaux pour les étudiants internationaux : la répartition dépend exclusivement des capacités d'accueil pédagogiques et matérielles des établissements concernés. Ce principe garantit une non-discrimination institutionnelle et renforce le message d'ouverture académique porté par la France.

2. LES DROITS ET L'INTÉGRATION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

Sur le plan des droits, les étudiants internationaux inscrits en France sont admis dans la communauté universitaire dans des conditions équivalentes à celles des étudiants nationaux en matière d'accès aux bibliothèques, aux services étudiants, aux associations, à la vie de campus et aux services de santé universitaire. L'un des aspects essentiels du statut étudiant concerne la possibilité d'exercer une activité professionnelle durant les études, bien que la durée annuelle autorisée soit limitée, elle constitue un moyen important de soutenir financièrement le séjour.

3. LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN FINANCIER ET D'ACCOMPAGNEMENT

En parallèle, les étudiants internationaux peuvent bénéficier de plusieurs soutiens financiers dont les conditions varient selon l'origine géographique, le niveau d'études et la situation financière. Par exemple, les Bourses du Gouvernement Français (BGF) viennent en aide aux étudiants résidant en France depuis au moins deux ans, en particulier ceux issus de milieux précaires. À côté de cela, les bourses d'excellence Eiffel ciblent les étudiants de master ou doctorat avec un profil académique remarquable, dans l'optique d'attirer des talents à haut potentiel. En complément, le programme Erasmus+ facilite les échanges temporaires, tandis que les bourses régionales de la Région Sud soutiennent la mobilité internationale,

même si elles ne peuvent pas être cumulées avec d'autres aides la même année. Enfin, pour les situations imprévues, le Fonds de Solidarité Universitaire (FSU) offre un soutien d'urgence, permettant d'éviter qu'une difficulté financière ponctuelle n'entraîne l'arrêt des études.

B. PROFIL DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DANS L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

1. CONTEXTE NATIONAL

Au sein de l'académie d'Aix-Marseille, on observe une augmentation continue des mobilités entrantes étudiantes. Cette augmentation s'explique d'abord à l'échelle nationale. La France se classe au quatrième rang mondial pour l'accueil des étudiants internationaux et au premier rang francophone. En 2024-2025, elle accueille 443 500 étudiants étrangers, soit 15 % de l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur. Cette proportion a augmenté de 17 % en cinq ans, ce qui montre une croissance continue de l'attractivité du pays pour les étudiants venus de l'étranger.

2. IMPORTANCE D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ ET POSITIONNEMENT DANS L'ACCUEIL INTERNATIONAL

À l'échelle locale, Aix-Marseille Université joue un rôle très important dans cette attractivité. La région PACA, par sa position méditerranéenne et son histoire d'échanges culturels et linguistiques, est un point d'entrée privilégié pour de nombreux étudiants étrangers. Selon les données du Rectorat, Aix-Marseille Université accueille 12 700 étudiants internationaux, sur un total de 81 000 étudiants, ce qui équivaut à 16 % des effectifs. C'est un point important car la moyenne nationale est de 15 %, ce qui place amU au-dessus de la moyenne en termes de diversité internationale. Cela représente concrètement environ 1 étudiant sur 6 qui n'est pas originaire de France, faisant de Aix Marseille Université un site particulièrement attractif pour les étudiants internationaux.

3. ORIGINES GÉOGRAPHIQUES ET NATIONALITÉS DOMINANTES

Parmi les étudiants internationaux sur l'Académie d'Aix Marseille, 12 % viennent du Maroc, 9 % d'Algérie, 7 % de Chine, et environ 5 % d'Italie et du Sénégal. On voit donc que la majorité des étudiants viennent surtout du Maghreb et d'Afrique francophone, ce qui s'explique notamment par le partage de la langue française ainsi que par la proximité géographique et historique avec la Méditerranée.

4. PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Selon les données du Rectorat, les étudiants internationaux ont un âge médian de 24 ans et se concentrent principalement sur les études de licence 3, master et doctorat. On observe également une légère majorité de femmes, qui représentent 52 % des étudiants, ce qui montre un équilibre relativement stable entre les genres dans la mobilité internationale.

5. RÉPARTITION SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

En ce qui concerne les types d'établissements, selon le Rectorat la majorité des étudiants étrangers est inscrite à l'université (63 %). Cependant, on compte également 15 % dans les écoles de commerce, 6 % dans les écoles d'ingénieurs, 6 % dans des formations post-bac en lycée et 3 % dans les écoles d'art et d'architecture. Ces chiffres révèlent que la mobilité étudiante ne se limite plus aux universités et s'étend désormais à d'autres filières, notamment les écoles de commerce, qui attirent de plus en plus d'étudiants internationaux.

Bien que la présence internationale des étudiants ne cesse d'augmenter, cette réalité s'accompagne de nombreux défis pour eux. Il est donc important de s'intéresser aux difficultés concrètes qu'ils rencontrent au quotidien, notamment pour se loger, accéder aux soins ou effectuer leurs démarches administratives.

3

LES PROBLÉMATIQUES ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

A. LES OBSTACLES DU PARCOURS : DU DÉPART À L'ARRIVÉE

Le parcours des étudiants internationaux est caractérisé par une chaîne d'obstacles administratifs et d'intégration. Ces difficultés diffèrent notamment entre les étudiants en mobilité encadrée et les « free movers » (étudiants individuels hors cadre d'échange universitaire).

1. DIFFICULTÉS ADMINISTRATIVES

L'administration en charge du droit au séjour, la Préfecture, est un acteur institutionnel central de la vie des étudiants internationaux. L'accès à ses services est cependant perçu comme difficile, ce qui alourdit considérablement le parcours des étudiants. L'obtention et le renouvellement des titres de séjour constituent la première source majeure de difficultés pour les étudiants internationaux venant en France : c'est un véritable frein à leur intégration et à leur réussite. Ainsi, même si le Rectorat n'a pas de compétence directe en la matière, il alerte régulièrement le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur les conséquences de ces difficultés administratives, notamment les retards d'arrivée et les absences en début d'année universitaire.

D'un point de vue social, la difficulté de ces procédures est confirmée par le tissu associatif :

- **Le Réseau Université Sans Frontières (RUSF)**¹ fait de l'accompagnement des démarches administratives complexes l'un de ses objectifs principaux, témoignant du besoin crucial d'aide juridique et pratique.
- **L'association Cop1** identifie clairement ces « contraintes administratives » comme un facteur qui « aggrave la grande vulnérabilité sociale et financière » des étudiants internationaux, au même titre que l'éloignement familial.

Ce constat met en lumière la nécessité d'une meilleure implication et d'une coordination renforcée de la Préfecture avec les structures d'accompagnement des établissements pour fluidifier les procédures et prévenir l'aggravation des situations de précarité.

2. LA PROBLÉMATIQUE DU LOGEMENT ET DE L'AIDE SOCIALE

Le logement constitue un enjeu structurel majeur pour l'ensemble des étudiants internationaux sur le territoire. Les étudiants internationaux représentent « environ 22 % des effectifs hébergés par le CROUS, répartis de manière équitable entre mobilités encadrées et libres ». Le CROUS est toutefois confronté à une offre de logement insuffisante.

➤ **Inégalités d'accès au logement et accompagnement différencié :**

L'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux varient significativement selon leur statut, ce qui crée des disparités d'accès aux dispositifs d'aide :

- **Les mobilités encadrées** bénéficient d'une préparation en amont avec la Direction des Relations Internationales (DRI) d'amU, incluant un accueil organisé dès le mois d'août et, si nécessaire, en soirée. Ces étudiants bénéficient également de logements réservés par les universités partenaires.

1. <https://rusf.org/le-rusf-cest-quoi/>

■ **Les free movers** sont accueillis sans accompagnement spécifique, au fil des affectations. Ils ne bénéficient pas toujours du même accès aux aides que les étudiants français (notamment le logement et les bourses CROUS) et accèdent uniquement aux logements résiduels, après le tour national et les affectations complémentaires.

■ **Les ayants droit** déposent une demande de logement couplée à la demande de bourse, avec priorité donnée aux indices sociaux les plus faibles, sans dispositif d'accueil particulier.

› **Contraintes locales d'accès au logement :**

Afin de garantir le droit au logement aux étudiants boursiers et de réguler le taux de renouvellement, le CROUS applique un critère local excluant les étudiants internationaux extra-communautaires inscrits à un niveau inférieur au Master. Pour le Crous d'Aix-Marseille-Avignon, cette règle se justifie par une pression forte sur le logement sur le territoire. Concernant les aides sociales directes, les bourses concernent uniquement les ayants droit. Toutefois, des repas à 1€ peuvent être accordés sur demande à d'autres catégories d'étudiants.

3. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

De nombreux étudiants travaillent en parallèle de leurs études pour subvenir à leurs besoins. Cependant, les étudiants internationaux rencontrent des difficultés dans la recherche d'emploi. Ils sont souvent exposés à des risques, souvent sous-payés et font face à des situations d'exploitation au travail en raison de leur statut précaire.

Deux facteurs, identifiés par l'association Cop1 lors de l'audition, contribuent à aggraver cette situation :

- « Un manque de visibilité sur les aides et dispositifs existants à l'échelle locale et nationale ».
- « Une méconnaissance des droits et des ressources disponibles parfois liée à la barrière de la langue ou à l'isolement ».

B. L'ANALYSE DE LA PRÉCARITÉ

La précarité étudiante affecte de manière significative la population étudiante internationale.

1. L'AMPLEUR DE LA PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

Les données de l'association Cop1, qui lutte contre la précarité étudiante, mettent en évidence cette fragilité : « 77% des bénéficiaires de leurs distributions alimentaires sont des étudiants internationaux ». La situation financière de ce public est critique : « plus de 50% [ont] un reste à vivre inférieur à 50 euros », à cela s'ajoute une tranche de « 26% [qui ont un reste à vivre] entre 50 et 100 euros ». Cette situation financière est qualifiée d'« extrêmement difficile » pour la grande majorité de ces étudiants. Les étudiants en mobilité individuelle rencontrent ainsi davantage de difficultés financières, n'ayant pas accès aux bourses.

2. SOUS ESTIMATION DU COÛT DE LA VIE

Les acteurs du territoire auditionnés s'accordent sur le fait que la genèse de la précarité étudiante internationale est largement due à la sous-estimation du coût de la vie en France. Les étudiants en mobilité individuelle notamment, méconnaissent souvent le coût réel de la vie en France, en particulier en matière de logement et de dépenses quotidiennes.

Pourtant, ces étudiants entreprennent leur mobilité pour un « meilleur avenir ». Ils sont conscients que leur mobilité requiert un engagement et un effort financier. Une communication plus transparente sur les dépenses réelles améliorerait leur capacité d'anticipation. Cela leur permettrait d'avoir la capacité d'encaisser les charges initiales, réduisant leur risque de précarité aiguë.

3. FACTEURS AGGRAVANTS

Cette vulnérabilité financière est aggravée par plusieurs facteurs qui se cumulent et interagissent, créant un environnement de stress persistant pour l'étudiant international.

Selon Cop1, la précarité de ce public est « aggravée par l'éloignement familial et des contraintes administratives ». Les étudiants internationaux font face à un « manque de visibilité sur les aides et dispositifs existants » à l'échelle locale et nationale, ainsi qu'à une « méconnaissance de leurs droits et des ressources disponibles ». Ces difficultés sont parfois liées à l'isolement et à la barrière de la langue. L'accès à l'information et aux aides existantes est particulièrement difficile, comme l'illustrent les données de Cop1 sur la manière dont les bénéficiaires découvrent l'association : seuls « 6,7 % » découvrent l'aide « par leur école/université ».

Ce manque de clarté est renforcé par un défi structurel plus large : le CROUS identifie notamment le « manque de coordination entre les différents acteurs du territoire ».

C. DIFFICULTÉS SUPPLÉMENTAIRES À L'ÉCHELLE LOCALE : LA POLITIQUE D'EXONÉRATION ET LES DROITS DIFFÉRENCIÉS APPLIQUÉS PAR AMU

1. DÉFINITION ET LÉGISLATION

En 2018, la loi Bienvenue en France introduit des frais différenciés pour certains étudiants internationaux. Les droits d'inscription différenciés désignent les frais d'inscription plus élevés, appliqués aux étudiants extra-communautaires (hors Union européenne, EEE, Suisse, Andorre ou Québec). L'objectif national de cette mesure est de financer l'amélioration de l'accueil et l'octroi de bourses. Pendant plusieurs années, de nombreux établissements n'appliquaient pas ces frais, par principe d'opposition. La Cour des comptes reprend les établissements de l'enseignement supérieur qui n'applique pas la loi.

2. LE CAS D'AMU

Aix-Marseille Université (amU) a traditionnellement mis en place une politique d'exonération totale pour les ressortissants d'environ 80 pays, principalement d'Afrique et du Moyen-Orient. À l'origine, l'université était parmi les établissements de l'enseignement supérieur contestataires. Pourtant, à la rentrée 2025-2026, elle met en place une nouvelle réglementation. amU n'exonère plus totalement les étudiants extracommunautaires et communautaires, mais seulement les étudiants communautaires (étudiants ressortissants des Etats membres de l'Union européenne, faisant partie de l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse). Pour l'année universitaire 2024/2025, les montants de référence sont de 2 850 € en Licence et 3 879 € en Master.

PÉRIODE D'INSCRIPTION	CATÉGORIE D'ÉTUDIANT	FRAIS D'INSCRIPTION
AVANT 2025-2026	Étudiants extra-communautaires issus d'un pays exonéré par amU	Exonération totale (paiement de 0 % des frais différenciés)
À PARTIR DE 2025-2026	Étudiants extra-communautaires issus d'un pays exonéré par amU	Exonération partielle (paiement de 25 % des frais différenciés, soit environ 712,50 € en Licence et 969,75 € en Master)

Ce changement de règle, décidé par délibération du Conseil d'Administration², a provoqué des débats et des protestations, car il représente une augmentation significative des frais pour une catégorie d'étudiants déjà précaire.

2. https://www.univ-amu.fr/system/files/2025-07/delib_20250617_13_CA_Revision_cadrage_exoneration_droits_inscription.pdf

3. CRITIQUES ET JUSTIFICATIONS

La politique des droits différenciés est au centre d'un débat entre les autorités universitaires et les acteurs de l'accompagnement étudiant.

■ **(RUSF et Acteurs sociaux)** : Le Réseau Université Sans Frontières (RUSF) estime que cette mesure « crée une rupture d'égalité entre étudiants selon leur nationalité » et met « en péril l'accès aux études supérieures pour des milliers de jeunes étrangers précaires ». Pour ces acteurs, cette politique est avant tout une manière de créer de nouvelles sources de financement pour l'université.

■ **Justification (amU)** : La direction d'amU justifie l'obligation de faire payer 25 % des frais par le fait qu'elle ne peut pas légalement exonérer plus de 10 % de sa population étudiante dans son entièreté (exonération totale). Les projections internes à l'université annoncent un dépassement imminent de ce seuil de 10 %.

Cette justification par la saturation est toutefois tempérée par les statistiques nationales, qui annoncent une évolution relativement stable de la population étudiante internationale en France.

4. LA PERTE AUTOMATIQUE DE L'EXONÉRATION EN CAS DE REDOUBLÉMENT

› **Conséquence de la perte de l'exonération en cas de redoublement :**

Historiquement, une difficulté supplémentaire, propre à la réglementation d'amU, résidait dans la perte automatique de l'exonération en cas de redoublement. Cette disposition, qui figurait dans l'ancienne délibération (par exemple celle de 2021/2022), avait un impact direct sur la situation financière et psychologique des étudiants:

■ **Jugement d'inéquité** : Le RUSF juge cette règle « injuste et punitive » et « discriminatoire .

■ **Méconnaissance des difficultés spécifiques** : La critique souligne que cette disposition « ne tient pas compte des difficultés spécifiques rencontrées par les étudiants internationaux (langue, précarité, isolement, démarches administratives lourdes).

■ **Pression psychosociale** : La sanction financière qui en découle accroît l'« anxiété liée aux résultats du premier semestre » [Thèse de Lucie Callonnec]³ et la « pression scolaire » sur un public déjà vulnérable. Le risque de devoir s'acquitter des droits plein tarif après un échec, même temporaire, contribue à la fragilisation globale du parcours étudiant à Aix-Marseille.

› **Changement de réglementation à partir de 2025-2026 :**

La clause « ne pas être redoublant » n'apparaît plus dans les documents relatifs aux frais d'inscription 2025-2026 d'amU. Par conséquent, un étudiant extra-communautaire redoublant peut désormais bénéficier de l'exonération partielle (paiement de 25 % des frais différenciés), au même titre que les autres étudiants extra-communautaires éligibles.

3. Lucie Le Callonnec. Processus d'acculturation et accompagnement d'étudiants internationaux par les communautés d'accueil et d'origine: une étude comparative de l'expérience en mobilité étudiante internationale au Canada et en France. Education. Université Paul Valéry-Montpellier III; Université d'Ottawa. Faculté des sciences sociales, 2021. Français. (NNT : 2021MON30023). (tel-03508705)

4 PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

A. POUR LES AUTORITÉS PUBLIQUES (PRÉFECTURES, RECTORATS, MINISTÈRE, VILLE DE MARSEILLE)

- Mettre en place des guichets dédiés/processus accélérés pour les étudiants internationaux dans les Préfectures, avec un personnel spécifiquement formé.
- Renforcer la coordination entre la Préfecture et les structures d'accompagnement dans les établissements pour fluidifier les procédures de droit au séjour.
- Augmenter l'offre de logements CROUS en trouvant des solutions alternatives et réévaluer le critère local qui exclut les étudiants extra-communautaires de niveau inférieur au Master.
- Lancer une campagne nationale de communication multilingue sur les droits, les aides sociales et les dispositifs d'insertion professionnelle pour combler le manque de visibilité.
- Favoriser l'accueil en partenariat avec l'Office du Tourisme pour intégrer des informations locales.
- Mieux connaître le tissu associatif et les réseaux communautaires locaux intervenant auprès des étudiants internationaux : faciliter la mise en réseau et l'orientation rapide vers les aides existantes (juridiques, alimentaires).

B. POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (AMU, DRI) ET LE CROUS

- Mettre en oeuvre une communication pré-départ plus transparente et réaliste sur le coût réel de la vie en France pour améliorer l'anticipation financière des étudiants.
- Développer un dispositif d'accueil et d'accompagnement spécifique pour les « free movers » (étudiants individuels), similaire à celui des mobilités encadrées.
- Améliorer la visibilité des aides internes et s'assurer que les services de l'université orientent activement les étudiants vers les associations d'aide (ex. Cop1).
- Proposer des ateliers multilingues sur le marché du travail français, les droits des travailleurs étudiants et la prévention de l'exploitation.
- Renforcer la communication du CROUS sur les aides sociales et les logements disponibles accessibles aux étudiants non-boursiers (y compris les étudiants internationaux).

C. POUR LES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX ÉTUDIANTS (RUSF, COP1,)

- Continuer le plaidoyer auprès des autorités pour assouplir les procédures administratives et les critères d'accès aux aides.
- Multiplier les canaux de communication et cibler les étudiants isolés ou avec une barrière de la langue pour faire connaître les dispositifs d'aide.
- Renforcer l'offre d'aide juridique et pratique pour l'accompagnement des démarches administratives complexes (titres de séjour, recours).

CONCLUSION

L'analyse de la condition de vie et de l'intégration des étudiants internationaux à Marseille met en évidence la double réalité décrite par Sylvie Mazzella : si la mobilité constitue une opportunité académique et culturelle importante, elle expose également les étudiants à une vulnérabilité sociale et économique significative. En effet, si les dispositifs institutionnels et associatifs apportent un accompagnement structuré, leur cohérence, accessibilité et coordination restent insuffisantes, en particulier pour les étudiants en mobilité individuelle ou extra-communautaires. De plus, les difficultés administratives, les contraintes liées au logement, la précarité financière et le manque de visibilité des aides témoignent d'une intégration encore partielle et inégale.

Ce diagnostic souligne par conséquent la nécessité d'une meilleure articulation entre acteurs publics et associatifs, d'une communication plus transparente sur les aides existantes et d'une personnalisation des accompagnements.

La question de l'accès financier à l'enseignement supérieur reste au cœur des débats, notamment avec l'évolution des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires à Aix-Marseille Université. Des mobilisations récentes⁴ ont eu lieu contre ces augmentations, appelant à une égalité d'accès sans discrimination par nationalité et soulignant les défis que pose l'adaptation du dispositif Bienvenue en France au contexte local marseillais.



4. Mobilisation contre l'augmentation des frais de scolarité pour les étudiants étrangers, Marsactu, 13 mai 2025.



VILLE DE
MARSEILLE